



Hôtel de Région, le 2 octobre 2012

Economie sociale et solidaire

Benoît Hamon : la Loi s'inspirera des expériences menées en Midi-Pyrénées

Benoît Hamon, ministre délégué à l'Economie Sociale et Solidaire et à la Consommation ouvrait ce mardi 2 octobre à l'Hôtel de Région Midi-Pyrénées, aux côtés de Martin Malvy, président de la Région, le séminaire d'information consacré aux « Services d'intérêt général, outils pour l'action publique ».

A l'occasion de cette réunion de travail, Martin Malvy a décrit l'implication des Régions dans le soutien à l'Economie sociale et solidaire. « Nous avons notamment fixé parmi les priorités de notre outil de capital risque dédié aux PME, Midi-Pyrénées Croissance, le financement de la reprise d'entreprise par les salariés ».

En réponse à Martin Malvy, Benoit Hamon a indiqué que la future Loi sur l'Economie sociale et solidaire s'inspirerait des expériences menées par les Régions en créant un outil donnant la priorité aux salariés dans la reprise d'une entreprise : « quand 50 à 200 000 emplois sont perdus chaque année faute de repreneur au départ de dirigeants de PME, la reprise par les salariés doit être facilitée par les pouvoirs publics ».

Pour le ministre, la future Banque publique d'investissement « doit flécher au moins 500 millions d'euros pour financer les meilleurs projets de l'Economie sociale et solidaire. Les Régions auront un rôle capital à jouer dans ce dispositif car elle savent identifier les projets à soutenir », a souligné Benoit Hamon.

Télécharger le visuel en cliquant sur le lien. Crédit photo à préciser : Frédéric Lancelot

■ Service de presse : Thierry Charmasson - Tél : 05 61 33 52 45 - 06 19 45 41 18 / Fax : 05 61 33 50 16 / Courriel : service.presse@midipyrenees.fr / www.midipyrenees.fr